

Avis Correction dématérialisée : CHSCT du 30 avril 2014

En 2013, dans l'académie de Bordeaux, la correction dématérialisée a été expérimentée en BTS pour les disciplines suivantes : management, eco droit, culture générale. Informé de cette modification de l'organisation du travail de correction par des enseignants, le CHSTA, réuni le 23 avril 2013, a adopté un avis sur cette correction dématérialisée en BTS.

L'avis était défavorable à la mise en place de la correction dématérialisée.

Il portait sur 3 points:

- l'obligation de présentation du dispositif en CHSCT avant sa mise en place;
- l'organisation de la correction (durée, banalisation de journée, nombre de copies, ..)
- l'organisation matérielle de la correction (travail sur écran, temps de pause, mise à disposition de matériel adapté)

Le CHSCTA avait rappelé que la réglementation précise que l'imposition d'un travail sur écran et l'adaptation des postes «ne peuvent entraîner aucune charge financière additionnelle pour les travailleurs.».

Le CHSCTA demandait à être associé à l'élaboration du questionnement de synthèse de cette expérimentation.

Le Recteur de l'époque, présent au CHSCTA du 23 avril 2013, avait répondu qu'il s'agissait d'une expérimentation, qu'un bilan serait tiré afin de connaître les implications et conséquences d'un tel dispositif. Les conditions de travail des enseignants vont évoluer dans les années à venir avec la généralisation des ENT (Environnement Numériques de Travail), formation à distance, corrections dématérialisées. Cela valait la peine que les CHSCT s'emparent de ce dossier.

Le bilan de la dématérialisation a été présenté par la Directrice de la DEC et le chef de bureau de la DEC6 pendant le CHSCTA du 9 décembre 2013.

La présentation a mis en évidence 2 types d'avantages:

- **avantages matériels**
- **avantages pédagogiques:**

Avantages matériels:

- répartition des copies en fonction du nombre d'examineurs réellement présents
- récupération des copies le jour même de l'épreuve
- plus de bordereaux de note, toujours sujets à réclamations de plus en plus nombreuses
- copies des candidats mélangées quel que soit l'établissement et réparties équitablement entre les correcteurs, sachant que chaque correcteur ne peut corriger les copies de ses élèves
- report de note automatique qui évite ainsi toute erreur de transcription entre les bordereaux et la saisie des notes

Avantages pédagogiques:

- diffusion rapide par les inspecteurs de consignes à tous les correcteurs,
- harmonisation plus facile et enfin obtention des statistiques avant la clôture des lots ;
- les correcteurs:
 - n'ont plus à se déplacer et à avancer leurs frais de déplacement.
 - disposent des sujets, des corrigés et des consignes en ligne et d'un temps de correction plus long
 - peuvent corriger d'où ils le souhaitent
 - peuvent en même temps via un forum échanger avec les autres correcteurs pendant tout le temps de la correction
 - disposent également d'outils statistiques.

Les correcteurs ont été destinataires d'un questionnaire mais le CHSCTA n'a pas été associé à son élaboration contrairement à sa demande formulée dans l'avis du 23 avril 2013.

L'objectif de l'enquête était d'avoir un retour d'expérience des utilisateurs, d'améliorer, voire d'abandonner le dispositif.

61 % des utilisateurs ont répondu à cette enquête.

Malgré les critiques, 73.3% des correcteurs sont satisfaits.

L'analyse du document "résultats de l'enquête sur l'expérimentation de la correction dématérialisée au BTS 2013" montre qu'il s'agit d'un questionnaire établi sur 19 questions.

Le questionnaire est décomposé en 5 thématiques:

Formation: 3 questions

51,4% des correcteurs n'ont pas reçu de formation

49,5% des correcteurs souhaitent une formation en présentiel, soit presque un correcteur sur deux

Organisation matérielle: 3 questions

88,2% des correcteurs ont utilisés un ordinateur personnel

28,2% des correcteurs ont rencontré des difficultés pour se connecter à l'application

Organisation fonctionnelle: 4 questions

90,8% des correcteurs demandent le maintien des journées de corrections banalisées

Dans les commentaires ouverts, une majorité des correcteurs se plaignent de la multitude des tâches à accomplir pendant la période de correction, de l'augmentation du temps de correction, de la fonctionnalité de l'application, de fatigue oculaire

Retours d'expérience: 8 questions

Principaux avantages:

71,2% ne pas avoir à se déplacer pour chercher ou remettre les copies

50,5% calcul automatique des points

40,5% avoir des outils de communication à disposition en cours de correction

40,5% vision globale de l'avancement de la correction

36% pas de risque de perte de copies

33,3% ne pas avoir à saisir les notes

Principales difficultés:

75,5% de fatigue visuelle

41,4% qualité visuelle de certaines copies

38,7% équipement informatique et connexion internet requise

31,5% ergonomie de l'application

73,3% sont satisfaits à très satisfaits de l'application de correction dématérialisée VIATIQUE

75,3% sont satisfaits à très satisfaits de l'organisation mise en place pour la correction dématérialisée

Multiplés charges de travail dans la période de la correction

La fatigue visuelle accroît la fatigue générale des correcteurs

Travail de correction en équipe pour éviter l'isolement

Aucun effort dans les établissements pour mettre dans de bonnes conditions les correcteurs

Déshumanisation de la tâche

La correction avec son propre matériel et à la maison empiètent sur la vie privée afin d'assurer les délais de correction fixés.

Autre retour: 1 question

Regret de la perte de contact matériel avec le papier des copies

La fatigue visuelle est à nouveau présente, absence d'ergonomie du peu d'installation proposée dans les établissements

Absence de prise en compte des autres charges de travail demandé à l'époque de la correction

Remerciement aux intervenants

Le CHSCTA demande:

- qu'une formation en présentiel soit mise en place pour l'intégralité des correcteurs afin d'éviter le sentiment de solitude exprimé face à l'utilisation de l'application informatique retenue:
 - ◆ Les services de la DEC assureront la formation afin d'éviter toute perte d'information à chaque changement de niveau de transmission,
 - ◆ La formation se fera sur le temps de travail, sans alourdir la charge de travail des enseignants,
 - ◆ La formation commencera par la présentation du retour d'expérience de la session précédente;
- qu'une information sur les procédures de fonctionnement de la DEC soit dispensée à l'intégralité des correcteurs. Cela évitera le sentiment de flicage des correcteurs.
- qu'une information et une sensibilisation aux risques du travail sur écran soient dispensées à la totalité des correcteurs (limitation de durée du travail devant écran, organisation et posture de travail sur poste informatique, troubles visuels, troubles musculo squelettiques,...). ,...), Cette information doit faire l'objet d'une plaquette et ne doit pas se limiter à des consignes orales;
- que les moyens matériels (matériels informatiques, connexion internet et logiciel dédié adaptés à la mission demandée) soient mis à la disposition de tous les correcteurs par l'administration dans les centres de corrections désignés par la DEC. On ne peut pas demander aux correcteurs d'assumer le coût financier matériel pour une telle expérimentation;
- que les correcteurs soient dispensés de toutes activités autres que la correction pendant les journées banalisées de correction (cours dans les autres niveaux, correction d'autres copies, épreuves pratiques du baccalauréat, conseils de classe, formation continue,...). Depuis la mise en place de la réforme du lycée, la complexité d'élaboration des emplois du temps nécessite qu'une majorité des enseignants de STS complètent leur service sur d'autres niveaux.
- que le nombre de journées banalisées de correction tienne compte:
 - ◆ de la limitation de durée de travail devant écran par jour de correction;
 - ◆ de l'augmentation du nombre de copies en cas de redistributions des copies sur l'ensemble des correcteurs;
 - ◆ du temps de concertation et d'harmonisation
- que les services de la DEC:
 - ◆ donnent des consignes aux candidats avant les épreuves afin d'assurer une meilleure lisibilité des copies après scanérisation. Que ces consignes soient données par écrit aux candidats avec le sujet d'examen.
 - ◆ assurent une coordination des convocations des différents examens baccalauréat et BTS afin d'éviter les doublons (certains correcteurs n'ont pas pu bénéficier des 3 jours banalisés)